

N°1279 - AOUT 2022

RECRUTEMENT D'UN(E) COORDINATEUR/TRICE POLLEC À MI-TEMPS À DURÉE DÉTERMINÉE

DESRIPTIF DE LA FONCTION: Le coordinateur/la coordinatrice POLLEC (Politique Locale Énergie Climat) accompagne la Commune dans la mise à jour du PAED (Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable) en PAEDC (et du Climat), le suivi et le pilotage de ce dernier.

Dans le cadre de cette mission, il/elle sera amené(e) à: (liste non exhaustive)

- Être le/la référent(e) pour la gestion du projet global et toutes les questions relatives au PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat) et sa réalisation ;
- Mettre en place et coordonner l'équipe POLLEC ;
- Adapter, en collaboration avec l'équipe POLLEC et le Comité de pilotage, le PAEDC en fonction de l'évolution, des réalités et des objectifs spécifiques de la commune ;
- Définir un plan de communication et une démarche locale participative autour du PAEDC ;
- Préparer, organiser et animer des réunions ;
- Définir un plan d'investissement, réaliser le rapport annuel et présenter celui-ci au Conseil communal ;
- Collaborer, participer aux ateliers de formation et d'échanges de bonnes pratiques organisés par la coordination régionale POLLEC ;
- Soutenir la Commune dans la mobilisation des acteurs de terrain ;
- Établir une collaboration avec les écoles, les mouvements de jeunesse, afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux climat-énergie et à l'écocitoyenneté ;
- Développer et gérer une page internet communale relative au PAEDC ;

COMPETENCES REQUISES

- Conception, gestion et suivi de projet ;
- Préparation, organisation et animation de réunions ;
- Connaissance des législations, dispositifs et actions en lien avec les Plans d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC) ;
- Bonne connaissance des outils informatiques (de bureau, de gestion de projet et de communication) ;
- Bonne maîtrise de la langue française ;

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court et de plein exercice en rapport avec la fonction (par exemple dans les domaines suivants : environnement, construction, géographie, architecture, biologie,..) ;
- Être en possession du permis B ;
- Il doit satisfaire aux conditions susvisées au moment de l'entrée en fonction mais aussi durant toute la carrière.
- Être en possession d'un passeport APE au moment de l'engagement.
- Introduire sa candidature dans les formes et délais prescrits par le présent avis de recrutement
- Réussir les épreuves de sélection :

1. Épreuve écrite

2. Entretien oral visant à évaluer la motivation et les compétences professionnelles du candidat

3. Obtenir sur l'ensemble des épreuves (épreuve écrite + entretien oral) au moins 60% des points.

OFFRE PROPOSÉE:

- Contrat de travail d'employé à mi-temps (19h/semaine) à durée déterminée pendant 24 mois.
- Pécule de vacances et allocation de fin d'année;
- Possibilité de reprise d'ancienneté barémiques de six années maximum dans le secteur privé et de toutes les années dans le secteur public.



MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES:

Pour être recevables, **les candidatures devront être adressées** à l'attention de Collège communal - Parc communal n° 1 - 5670 NISMES **pour le 30 septembre 2022 à 16h** par voie postale (date de dépôt de l'envoi à la poste faisant foi), par courriel via marine.colin@viroinval.be ou déposées en mains propres, avec toutes les pièces reprises ci-dessous :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Un extrait du casier judiciaire, modèle 595 (validité maximum 3 mois) ;
- Une copie du diplôme et / ou attestation de réussite ;
- Une copie du permis de conduire ;
- Le cas échéant passeport APE (délivré par le FOREM) valable au moment de l'engagement.

Il ne sera pas donné suite aux candidatures ne répondant pas à l'ensemble des conditions, incomplètes ou reçues hors délai.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le service Ressources Humaines: Madame Marine COLIN - 060/30.00.21. **Consultez l'offre complète sur www.viroinval.be**

NOUVEAUTÉ : L'E-GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Depuis le 1er juillet 2022, la Commune de VIROINVAL met à disposition de ses citoyens un « e-Guichet » sur le site internet communal. Celui-ci est disponible via le bouton « e-guichet » sur le site internet communal : www.viroinval.be

Qu'est-ce qu'un « e-Guichet » ?

Il s'agit d'une plateforme sécurisée en ligne qui permet d'effectuer des démarches administratives auprès de l'Administration telles que : des demandes de composition de ménage, de changement d'adresse, d'arrêts de police, de festivités, etc...

Cette nouvelle plateforme sera mise à jour régulièrement et ce, afin d'ajouter d'autres documents tels que : Déclaration de taxe, commande de conteneur à puce, déclaration des mouvements de jeunesse, etc.

Quel est l'avantage d'un « e-Guichet » ?

Celui-ci est disponible 24h/24h et 7j/7j.

Que ce soit sur smartphone (via Itsme) ou sur ordinateur (via la carte d'identité ou Itsme), quelques clics suffisent pour commander un document auprès de votre Commune.

Des questions sur l'utilisation de « l'e-Guichet » ?

N'hésitez pas à consulter le mode d'emploi disponible sur le site internet www.viroinval.be

Vous n'arrivez pas à vous connecter ? Vous ne désirez pas passer par l'e-Guichet ? Vous avez, bien entendu, toujours la possibilité de vous rendre à l'Administration Communale de VIROINVAL afin d'obtenir vos documents.

ECOLE COMMUNALE DE VIROINVAL

Pour la rentrée scolaire 2022-2023, inscription sur rendez-vous à partir du **16 août 2022** via Madame Valérie LEONARD, Directrice: 0478/79.24.42 - direction.ecoles@viroinval.be

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ:

LE 02, 16 ET 30.08.2022

RAMASSAGE DES PAPIERS/CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ:

LE 25.08.2022

N° 1279 - AOUT 2022

RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME À TEMPS PLEIN

Engagement d'un(e) employé(e) A1 - Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme à temps plein
CDD de 6 mois en vue d'un CDI et constitution d'une réserve de recrutement d'employés sous contrat APE

Missions: En matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement, d'énergie et de mobilité, la Commune de VIROINVAL dispose d'un Conseiller en Aménagement du Territoire et d'Urbanisme (CATU). Au sein du service Cadre de Vie, les missions de l'agent consisteront, entre autres, à assurer l'accueil et la rencontre avec les professionnels de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine immobilier et les citoyens-demandeurs pour la mise en place de projets dans ces matières. Il assurera le suivi technique administratif et juridique des autorisations, permis et procédures en matière d'aménagement du territoire et urbanisme. Il collaborera également aux dossiers transversaux. Il pourra être amené à assurer d'autres missions en lien avec cette fonction : veille informative et juridique, gestion du contentieux, ...

Conditions de recrutement:

- Être ressortissant ou non de l'union européenne ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être titulaire, au moment de l'entrée en fonction, d'un des diplômes suivants : ingénieur civil, ingénieur civil architecte, architecte, master en sciences géographiques, master complémentaire en aménagement du territoire et urbanisme ou tout diplôme universitaire qui comprend une formation d'au moins 10 crédits dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ;
- Avoir satisfait à l'examen de recrutement dont le détail peut être obtenu par courrier électronique via morine.colin@viroinval.be
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques. Une bonne connaissance de l'utilisation de base des données cartographiques est un atout ;
- La connaissance de la réglementation PEB et du Code Rural est un atout ;
- Être en possession du permis B ;

Compétences:

- Être à la fois autonome et apprécier le travail en équipe;
- Être organisé, structuré et logique, capacité de gestion de projets;
- Rigueur, sens des responsabilités, esprit d'initiative, dynamisme et polyvalence;
- Excellente aptitude à la communication tant écrite qu'orale;
- Être doté d'une écoute active et orientée vers les solutions;

Contrat:

- Contrat de travail à durée déterminée de 6 mois
- Temps plein (38h/semaine)
- Engagement en novembre 2022
- Salaire fixé selon l'échelle barémique A1

Les conditions détaillées peuvent être obtenues auprès du service Ressources Humaines et Jeunesse par courriel ou par téléphone:

060/31.00.21 - morine.colin@viroinval.be

Les candidatures sont à adresser au Collège communal de VIROINVAL, Parc Communal, 1 à 5670 NISMES, par courrier simple déposé à la Poste, par courrier électronique (morine.colin@viroinval.be) ou en mains propres au service Ressources Humaines au plus tard **le jeudi 08 septembre 2022 à 16h** sous peine de nullité (le cachet de la poste faisant foi).

Elles devront être accompagnées impérativement :

- D'une lettre de motivation;
- D'un curriculum vitae;
- D'une copie du diplôme;
- D'un extrait de casier judiciaire récent (3 mois maximum);
- D'une copie de la carte d'identité;



Si les conditions reprises dans cette offre ne sont pas respectées, la candidature ne pourra être prise en considération

Procédure:

La procédure de recrutement s'articule sur trois phases :

1. Une conférence à résumer et à commenter sur un sujet d'ordre général avec prise de notes.
2. Une épreuve d'aptitudes professionnelles permettant d'apprécier les connaissances minimales requises des candidats dans les matières suivantes :
 - Code du Développement Territorial (CoDT) - Code du Logement - Code de l'Environnement - Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale - Code wallon du Patrimoine - Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;
3. Un entretien oral visant à évaluer la motivation et les compétences professionnelles du candidat.

Chaque épreuve est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu 50% à une épreuve pourront participer à l'épreuve suivante. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

CHÈQUE MAZOUT - VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR INTRODUIRE UNE DEMANDE ?

Depuis le 7 juillet dernier, vous pouvez introduire votre demande de chèque mazout d'un montant de 225€ auprès du SPF économie et ce jusqu'au 15 janvier 2023.

Il s'agit d'une prime unique par ménage qui peut vous être octroyée si :

- Votre ménage principal est chauffé au mazout ou au propane en vrac .
- Vous avez reçu une livraison de combustible entre le 15/11/2021 et 31/12/2022.

Le formulaire pour introduire votre demande chèque mazout est disponible en ligne: <https://chequemazout.economie.fgov.be>

Vous pouvez également obtenir un formulaire directement auprès de votre fournisseur de combustible.

Si vous ne disposez pas d'un ordinateur, des **formulaires sont disponibles à l'accueil du CPAS et de l'administration communale** de VIROINVAL (aux heures d'ouverture).

Vous éprouvez des difficultés à remplir le formulaire chèque mazout ?

Contactez le Plan de Cohésion Sociale de VIROINVAL qui vous fixera un rendez-vous pour vous aider à le compléter:

060/30.36.54 - **Prise de rendez-vous obligatoire**

Attention lors de votre rendez-vous, vous aurez besoin:

- de votre carte d'identité et de votre code pin
- de votre facture
- de la preuve de paiement de celle-ci

PASSAGE DU TOUR DE NAMUR - ÉTAPE CHIMAY-DOISCHE LE 06.08.2022

L'édition du Tour de NAMUR 2022, étape CHIMAY-DOISCHE traversera l'entité de VIROINVAL le samedi 06 août 2022. **Merci de veiller à ne pas obstruer la chaussée afin d'éviter tout accident lors du passage de la course.** Consultez l'horaire complet sur le site internet communal: www.viroinval.be